



Conférence de presse, jeudi 23 février 2017

L'Anjou : 100 % numérique

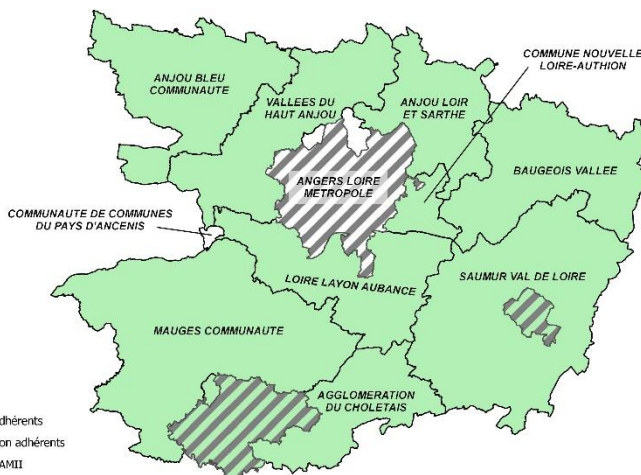
Anjou Numérique, un Syndicat mixte ouvert pour le déploiement de la fibre optique en Maine-et-Loire

Le déploiement des infrastructures et des services numériques est un enjeu crucial pour le développement économique et l'attractivité du Maine-et-Loire. Pour faire face à ces défis techniques, financiers et juridiques, le Département et les collectivités locales de l'Anjou ont décidé de créer un syndicat mixte ouvert (SMO) : « Anjou Numérique ».

Grâce à son plan ambitieux, Anjou Numérique positionne le Maine-et-Loire en Département leader dans le déploiement du numérique : les plans déposés par les autres Départements de la région, à l'exception de la Mayenne, ne prévoient pas de déploiement à 100 %. Une couverture totale qui contribuera à lutter contre la fracture numérique entre les territoires urbains et ruraux dans les 10 ans à venir.

Un projet départemental : huit des neuf EPCI adhérents du SMO

Anjou Numérique vise l'**accessibilité d'Internet Très Haut Débit** sur l'ensemble du territoire départemental. Ce Syndicat mixte ouvert est constitué depuis le 1^{er} juillet 2015 et regroupe le Département de Maine-et-Loire, les Communautés de Communes et les communautés d'Agglomération de Cholet et de Saumur. Pour la totalité du territoire (en dehors de l'agglomération d'Angers, d'une partie



de l'agglomération du Choletais et de la ville de Saumur dans lesquelles Orange déploie la fibre), Anjou Numérique a un programme d'investissements estimé à **365 millions d'euros sur 7 ans** et se fixe l'objectif de **100 % de raccordements des foyers** en zone rurale au Très Haut Débit d'ici à 2025, soit **220 000 prises**. Ce sont 13 000 km de fibre optique qui seront déployés à terme. Anjou Numérique a fait le choix de la fibre optique pour tous les habitants mais aussi pour les acteurs économiques, les sites publics des collectivités, de l'éducation et de la santé.

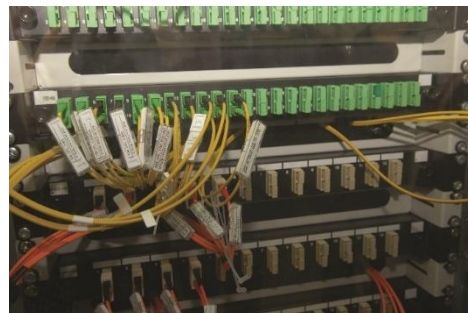
Les partenaires et le plan de financement

Le projet du déploiement de la fibre optique est porté par Anjou Numérique et cofinancé par le Département (28 M€), les Communautés de communes et d'agglomération (83 M€), la Région (23 M€), l'État (99 M€) et l'Europe (3,5 M€).

Les enjeux d'Anjou Numérique

1. Orchestrer l'aménagement numérique du territoire

Anjou Numérique élabore et actualise le **Schéma directeur territorial d'aménagement numérique** (SDTAN) en analysant les besoins du territoire et en proposant des solutions techniques et économiques adaptées. Lorsque l'observation des initiatives du secteur privé laisse apparaître des carences, il intervient directement en conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques à l'attention de tous les administrés.



2. Construction et exploitation de réseaux

Aujourd'hui, grâce à une **politique volontariste du Département**, une large gamme de services de communications est disponible sur le territoire du Maine-et-Loire, en premier lieu dans les zones d'activités économiques desservies par le réseau Melisa.

Anjou Numérique va déployer dans chaque commune **les réseaux qui permettront demain aux habitants, entreprises, collectivités**, de souscrire aux services d'accès à Internet nécessaires à leurs activités. Un réseau public de fibre optique sera ainsi construit puis exploité et commercialisé par les opérateurs et fournisseurs d'accès à Internet.

3. Conseil et accompagnement des collectivités adhérentes

Anjou Numérique accompagne ses adhérents en assurant des missions de conseil en faveur du développement numérique des territoires et en proposant son expertise technique en matière de réseaux télécom. Il est aussi l'interlocuteur de l'Etat et le maître d'ouvrage pour **la couverture des zones blanches** en centre-bourg et l'amélioration de la desserte du territoire en téléphonie mobile.

4. L'emploi et la formation

Par le biais de la délégation de service public qui sera lancée mi-mars, Anjou Numérique entend aussi mener une politique volontariste favorisant l'insertion par l'emploi et la formation professionnelle.

Les effets de cette révolution numérique en cours aura un impact sur la quantité d'emplois disponibles dans l'économie, et donc sur le chômage. Un enjeu fort du Syndicat mixte ouvert.

Les étapes d'Anjou Numérique

Juillet 2015 : création du Syndicat Anjou Numérique.

Décembre 2016 : actualisation du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN).

Mars 2017 : lancement de la consultation de délégation de service public.

2018 : démarrage des travaux.

Fin 2018 : commercialisation des premières prises.



« L'enjeu d'Anjou Numérique est de couvrir, à terme, la totalité des logements et des entreprises du Maine-et-Loire en fibre optique. Le syndicat mixte a validé le lancement d'une consultation pour une délégation de service public afin de confier à un opérateur la construction, la maintenance et la

commercialisation du réseau de fibre optique. Les premiers travaux seront engagés en 2018. À terme, tous les foyers du département seront raccordés à ce réseau performant ».

Philippe Chalopin,

Président du SMO Anjou Numérique

6^e vice-président du Conseil départemental de Maine-et-Loire.

L'offre alternative d'Anjou Numérique

En attendant le déploiement de la fibre optique par Anjou Numérique, le Syndicat aide à l'équipement pour les connexions par voie hertzienne. Il s'engage à la hauteur de 80 % de remboursement des frais d'installation, soit jusqu'à 400 €.

En attendant la fibre...

SATELLITE WIMAX 4 G FIXE

Anjou Numérique vous aide à trouver des solutions pour monter en débit

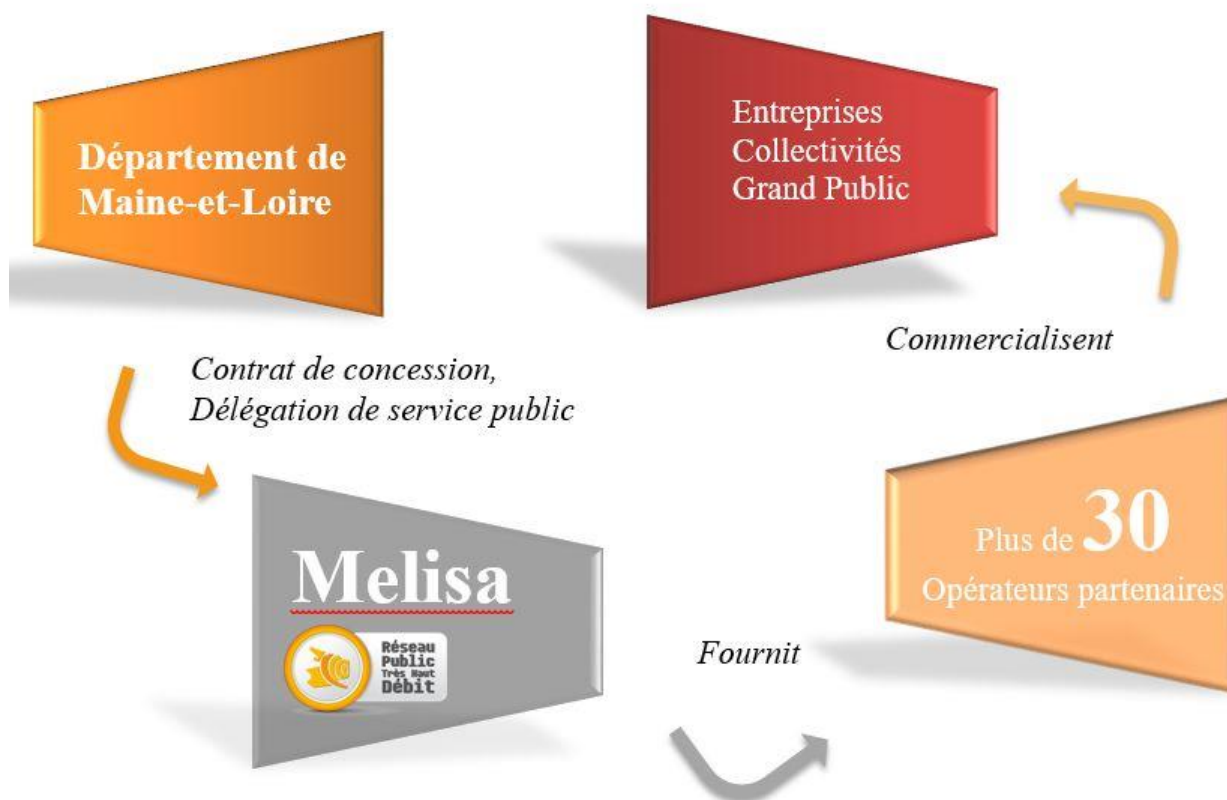
anjou numérique vous offre **400 €** d'aide à l'installation chez vous !

Pour tous renseignements sur cette offre, contactez Anjou Numérique : contact@anjou-numerique.fr ou rendez-vous sur le site Internet : www.anjou-numerique.fr

Suivez Anjou Numérique sur Twitter @49numerique

RAPPEL HISTORIQUE**Les investissements du Département en faveur du Numérique : Melisa****Trois enjeux pour le Département**

- **Le développement économique** : augmenter l'attractivité du territoire, notamment pour les entreprises.
- **L'aménagement du territoire** : desservir l'ensemble des territoires, y compris les implantations diffuses dans les zones rurales.
- **L'enjeu de concurrence** : favoriser l'entrée d'opérateurs alternatifs pour plus de service au meilleur coût.



En décembre 2003, la collectivité s'implique dans l'aménagement numérique du Maine-et-Loire, aménagement laissé alors au bon vouloir des seuls opérateurs privés, afin de contribuer directement au développement économique du territoire.

À cette époque, le Conseil Général de Maine-et-Loire retient la société Axione pour développer une infrastructure Très Haut Débit sur le département. Ce projet d'aménagement numérique a donné naissance au Réseau d'Initiative Publique géré et exploité par la société Melisa, délégataire de service public pour l'aménagement numérique du territoire.

Rappel des missions de Melisa

Le dégroupage ADSL

Melisa a installé des équipements dans **108 centraux téléphoniques** en Maine-et-Loire afin de proposer, par l'intermédiaire des fournisseurs grand public partenaires, du dégroupage total.

Il s'agit pour les usagers de bénéficier des mêmes tarifs et niveaux de services en milieu rural que dans les villes.

La résorption des zones blanches

Certaines zones du territoire sont difficiles à atteindre avec la technologie cuivre. Melisa a installé des **infrastructures hertziennes** telles que le WiMax pour délivrer le Haut Débit avec des conditions d'accès similaires et des débits jusqu'à 10 Mbt/s.

Le Très Haut Débit pour les entreprises

Les principales zones d'activités « **Anjou Actiparc** » et les principaux sites publics du Maine-et-Loire sont desservis par le réseau public de Melisa, avec une mission claire : favoriser le développement économique sur l'ensemble du territoire.



Melisa en chiffres

850 Km de fibre optique déployée.

190 zones d'activités raccordées en fibre optique.

2 500 entreprises raccordées au réseau d'initiative publique dont 900 à la fibre optique.

45 000 foyers abonnés au réseau « ADSL », soit 140 000 personnes qui utilisent au quotidien les services du réseau d'initiative publique.

1 850 abonnés « Radio » (Wimax, Wifi).

Contact presse :

Département : Hélène Fouque, h.fouque@maine-et-loire.fr

Anjou Numérique : Cédric Soulié, c.soulie@maine-et-loire.fr